



[www.crdsc.ca](http://www.crdsc.ca)

Octobre 2022

## Les évaluations du milieu sportif : Un outil robuste pour l'avancement du sport sécuritaire

par Alexander Ducic, B.A., L.L.B., J.D. | Coordonnateur du programme du BCIS

Quand le genre masculin est utilisé dans le présent article, il est entendu qu'il comprend tous les genres.

### Introduction

Le 6 juillet 2021, le CRDSC a été sélectionné par le gouvernement du Canada pour établir et mettre en œuvre un mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire. Après moins d'un an, le CRDSC lançait Sport Sans Abus, un programme indépendant, centralisé qui offre une gamme de ressources et de services en appui à un changement de culture positif dans le milieu du sport canadien.

Le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport (le « BCIS ») sert de pivot central au sein du système Sport Sans Abus. Il est responsable de l'administration du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (le « CCUMS »). Le BCIS est guidé par des processus qui tiennent compte des traumatismes et qui assurent l'impartialité, le respect et l'équité pour toutes les parties concernées.

Plus concrètement, le BCIS administre le CCUMS au moyen de deux processus distincts et complémentaires : (1) la gestion des plaintes; et (2) les évaluations du milieu sportif. Cet article examine le rôle que jouent les évaluations du milieu sportif dans l'exécution du mandat du BCIS, qui consiste à créer

les conditions nécessaires pour que tous les participants au sport puissent avoir une expérience sécuritaire et enrichissante.

### Contrer et prévenir la maltraitance – Où se situent les évaluations du milieu sportif?

Le Processus de gestion des plaintes s'occupe des allégations d'abus, de harcèlement ou de discrimination soulevées par des participants d'organismes qui ont adhéré au programme Sport Sans Abus.

Voici quelques aspects clés de ce processus du BCIS :

- Le BCIS n'a compétence que sur les plaintes dont l'intimé est sous l'autorité d'un signataire du programme (c.-à-d. un organisme de sport qui a adhéré à Sport Sans Abus);
- La gestion des plaintes est rétrospective, donc elle s'applique à des événements particuliers qui ont déjà eu lieu;
- La gestion des plaintes est guidée par des participants individuels et n'implique pas directement les organismes de sport dans leur ensemble; et
- Les enquêtes visent principalement à établir les faits, et leurs conclusions serviront à prendre des décisions au sujet de sanctions possibles.

*(suite en page 2)*

### Dans cette édition :

Profil d'un membre de la liste du CRDSC : Nadini Sankar-Peralta  
Nouvelles, annonces et dates à retenir du CRDSC

3  
4



## Les évaluations du milieu sportif (suite)

(suite de la page 1)

Les évaluations du milieu sportif ont une double fonction, à savoir contrer et prévenir la maltraitance. Ces évaluations sont conçues pour identifier les problèmes à caractère systémique et y remédier, dans le but d'améliorer le milieu sportif pour les participants actuels et futurs.

Les évaluations peuvent être demandées par les individus ou les organismes de sport; le BCIS peut également lancer sa propre évaluation s'il prend connaissance de présumés problèmes systémiques, que l'organisme/milieu de sport soit sous l'autorité d'un signataire du programme ou non. En plus d'examiner de manière plus large des questions de maltraitance, l'évaluation se concentre sur la recherche de solutions à long terme pour remédier aux problèmes systémiques relevant du CCUMS.

Des évaluateurs indépendants sont désignés pour s'occuper des demandes acceptées par le BCIS, après que la portée de l'évaluation ait été soigneusement définie. Tous les participants de ce milieu sportif ont la possibilité de faire part de leurs préoccupations et commentaires. Les évaluations, réalisées conformément aux Lignes directrices du BCIS pour les évaluations du milieu sportif, sont résumées dans un rapport public qui formule des recommandations pour remédier aux problèmes systémiques. Le BCIS peut ensuite intervenir à nouveau pour s'assurer que ces recommandations sont réellement mises en œuvre et que les changements nécessaires sont effectués en temps opportun.

**« En offrant cette option pour obtenir un examen plus global, le BCIS espère que les évaluations du milieu sportif permettront de trouver des solutions durables qui aideront à prévenir la maltraitance à l'avenir. »**

En résumé, les évaluations du milieu sportif sont :

- À la disposition de tous les participants – quel que soit leur niveau et qu'ils soient sous l'autorité d'un signataire du programme ou non;
- Destinées à contrer des problèmes à caractère systémique – ceux qui concernent de manière plus large une culture ou un milieu, et non pas un événement ou un incident particulier;
- Centrées sur les personnes – un espace sécuritaire est offert aux participants pour leur permettre de raconter ce qu'ils ont vécu et de choisir de quelle manière ils souhaitent procéder;
- Collaboratives – le processus encourage la participation des athlètes, des entraîneurs, des administrateurs, etc.; et
- Proactives et axées sur les solutions – l'accent est mis sur l'élimination des obstacles institutionnels à l'existence d'un milieu sportif sécuritaire et inclusif.

En offrant cette option pour obtenir un examen plus global, le BCIS espère que les évaluations du milieu sportif permettront de trouver des solutions durables qui aideront à prévenir la maltraitance à l'avenir. Le changement de culture qui s'impose dans le monde du sport au Canada est la responsabilité de tous et toutes. Les

évaluations du milieu sportif sont l'un des moyens mis en œuvre par le BCIS et le programme Sport Sans Abus, pour contribuer à cet important mouvement social.

Pour plus d'information, veuillez consulter l'[Aperçu du processus d'évaluation du milieu sportif](#). ■

**Suivez Sport Sans Abus sur les réseaux sociaux :** Restez à l'affût des initiatives et mises à jour concernant le programme Sport Sans Abus et les opérations du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport (BCIS)!



[@SportSansAbus](#)



[@AbuseFreeSportSansAbus](#)



[Abuse-Free Sport Sans Abus](#)



## Profil d'un membre de la liste du CRDSC : Pour en apprendre davantage sur nos arbitres et médiateurs

Ils viennent de toutes les régions du Canada et ont une vaste expérience en matière de règlement extrajudiciaire des différends et de questions liées au sport, mais que savons-nous vraiment d'eux? Le CRDSC a une liste impressionnante de 58 médiateurs et arbitres, et nous allons peu à peu vous présenter certains d'entre eux dans notre rubrique « Profil d'un membre de la liste du CRDSC », qui paraît régulièrement. Dans cette édition, nous aimerions vous présenter **Nadini Sankar-Peralta**, médiatrice et arbitre de **Toronto, en Ontario**.



### Qu'est-ce qui vous a mené vers une carrière dans le domaine du RED?

J'ai commencé ma carrière dans la fonction publique de l'Ontario, notamment dans les ministères de l'Éducation, des Affaires autochtones et des Services sociaux. L'élaboration de politiques occupait une place importante et j'ai été amenée à établir des partenariats ou consultations avec des parties prenantes, et à gérer des intérêts opposés à ceux des priorités

du gouvernement. Mes diplômes en éducation ne m'avaient pas bien préparée à la résolution de conflits et je suis donc retournée à l'université pour étudier le règlement extrajudiciaire des différends. La possibilité d'aider les parties à parvenir à une résolution de leur conflit de façon transformatrice, avec un résultat qui satisfaisait toutes les parties, m'a enthousiasmée. J'ai alors étendu mes études à la négociation et à l'arbitrage. À titre de membre qualifiée et agréée de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada et de l'*Ontario Association for Family Mediation*, j'ai pris part à des procédures de médiation, d'arbitrage et de négociation dans divers domaines depuis 2013.

### Spécialisation/domaine d'expertise :

J'ai dirigé des médiations/arbitrages/négociations dans des affaires liées à la justice pénale réparatrice pour adolescent(e)s âgé(e)s de 13 à 17 ans, aux droits de la personne (et la traite d'enfants à des fins sexuelles), à la séparation familiale, à l'emploi, aux soins de santé, au développement des communautés/terres et aux conflits avec les communautés autochtones (revendications territoriales).

### À titre de médiatrice/arbitre du CRDSC, j'...

...espère apporter une approche transformatrice à la médiation afin que chaque partie soit satisfaite du résultat. Je m'efforce d'être une décideuse éthique, juste et intègre. Il est tellement important d'être représenté et je comprends ceux et celles qui bien souvent peuvent se sentir seul(e)s, sous-représenté(e)s, intimidé(e)s ou sans voix durant le processus. Je veux leur donner la possibilité de se faire entendre. Grâce à la diversité de mes connaissances, de mon expérience et de mes antécédents ethnoculturels, j'espère jeter un pont entre ceux et celles que j'aide grâce à la compréhension et au respect mutuel.

### Sport(s) favori(s):

Le sport fait partie de ma vie depuis mon enfance, à commencer par le soccer et le cricket. Aujourd'hui, je m'intéresse surtout aux arts martiaux et au basketball, car ma fille a fait de la compétition en taekwondo au niveau national et mon mari a été basketteur professionnel.

### Conseil pour la prévention des différends à l'intention des athlètes :

Il n'y a pas de gagnant(e)s ni de perdant(e)s dans l'art du règlement des conflits, seulement différents points de vue qu'il faut entendre et valider. Si nous considérons un conflit comme une occasion d'engager une réflexion de fond et d'apprendre, nous avons déjà fait la moitié du chemin. Mon conseil est d'écouter véritablement, dans l'intention de comprendre, pas de répondre, et en ayant comme objectif final commun des relations positives respectueuses. ■

Dans notre prochain numéro, retrouvez un profil d'un médiateur du CRDSC.

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux :** Restez à l'affût des nouvelles décisions disponibles tout en apprenant davantage sur les activités et ressources éducatives du Centre de règlement des différends sportifs du Canada.



@CRDSC SDRCC



@CRDSCSDRCC



Centre de règlement des  
différends sportifs du Canada



## Nouveau personnel au CRDSC et au BCIS



**Sarah Atkinson** est la nouvelle directrice des enquêtes et des évaluations du BCIS. Elle est avocate, spécialisée dans le règlement efficace du harcèlement et des conflits en milieu de travail, et médiatrice, facilitatrice et formatrice chevronnée en matière de droits de la personne, de harcèlement et de règlement des conflits. Elle a été admise au Barreau de l'Ontario en 1993 et a aussi été membre du Barreau du Québec de 1994 à 2011. Elle a été nommée au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario et est titulaire d'une maîtrise en droit, spécialisée en relations de travail et en droit du travail, de l'*Osgoode Hall Law School*, et d'un certificat avancé en règlement des différends de l'Université York. Elle aime faire de la randonnée, du jogging et du vélo, adore voyager et est une fervente amatrice de sports.

**Alexander Ducic** se joint au Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport en tant que coordonnateur de programme, chargé d'appuyer et de promouvoir le développement d'initiatives en matière de sport sécuritaire. Après un baccalauréat en psychologie, il a fait des études de droit et obtenu simultanément des diplômes en droit civil et en *common law* de l'Université McGill. À titre d'avocat, il a acquis une expérience en règlement de différends aux enjeux élevés et il a représenté et conseillé des athlètes canadiens au niveau olympique. Ancien joueur de soccer de compétition et actuellement entraîneur, Alex se réjouit d'avoir l'occasion de travailler au sein du système sportif canadien et espère contribuer à faire du sport un milieu sécuritaire et accueillant pour tous.



**Ashley Csiszer** se joint au Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport en tant que coordonnatrice de programme. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts en sociologie de l'Université Queen's. Ces six dernières années, elle a travaillé à titre indépendant auprès d'avocats dans des enquêtes et évaluations en milieu de travail, et a exercé une fonction opérationnelle dans l'élaboration de programmes de développement professionnel centrés sur les droits de la personne et le respect, pour des organismes publics et privés. Ashley est ravie de se joindre à l'équipe du BCIS afin de participer à la réalisation de son mandat et au développement de divers aspects du nouveau programme Sport Sans Abus. Elle se réjouit aussi de pouvoir approfondir sa connaissance des rouages du système sportif canadien. ■

### Dates à retenir :

- **15 octobre 2022** : Symposium de recherche en matière de sport sécuritaire à Toronto, ON;
- **15-16 octobre 2022** : Présentation virtuelle du BCIS au Forum AthlètesCAN;
- **26-27 octobre 2022** : Série de webinaires Sport Sans Abus – Éducation et prévention (ouvert au public);
- **9 novembre 2022** : Webinaire sur le droit du sport pour les membres de l'Association du Barreau canadien;
- **10-12 novembre 2022** : Présentation du BCIS et kiosque du CRDSC à la Conférence Sport Leadership sportif 2022 à Ottawa, ON;
- **24-26 novembre 2022** : Conférence des médiateur(trice)s et arbitres du CRDSC 2022 à Saskatoon, SK;
- **30 nov.-1er déc. 2022** : Série de webinaires Sport Sans Abus – *Sujet à confirmer* (ouvert au public);
- **8 décembre 2022** : Présentation du BCIS au *SPIN Summit* à Vancouver, C.-B.;
- **14 décembre 2022** : Série de webinaires Sport Sans Abus - Conversation de clôture avec la Commissaire (ouvert au public). ■



1080 Beaver Hall, Suite 950, Montréal, Québec, H2Z 1S8

Tél: (514) 866-1245 Fax: (514) 866-1246  
1-866-733-7767 1-877-733-1246

www.crdsc.ca

ISSN 1712-9915

Financé par le  
gouvernement  
du Canada

Canada